«Yossef Hatsadik »/ par Rav Moché Mergui - Roch Hayéchiva

La Torah dit (Parachat Vaïgach 45/1) :Yossef s'écria « Faites sortir tout le monde de devant moi et nul homme ne fut présent lorsque Yossef se fit connaître a ses frères (...) »

Verset 3 « Yossef dit à ses frères : Je suis Yossef, mon père est-il toujours en vie (...) ».

C'est avec beaucoup de précaution et de délicatesse, afin de ne pas humilier ses frères devant les Egyptiens, que Yossef demande à toute l'assistance de se retirer. Il veut rester seul avec ses frères pour se dévoiler à eux et leur dire fraternellement : « Je suis Yossef! Mon père est-il encore vivant? »

Yossef Ha Tsaddik s'inquiète avec un grand respect filial de la santé de Yaacov Avinou : comment a-t-il pu supporter ces vingt-deux années de séparation ?

Les frères ne surent pas quoi lui répondre car ils étaient « consternés devant lui ». Rachi précise qu'ils étaient effrayés tellement ils étaient honteux. En effet, cette phrase dite avec affection « Je suis Yossef!» est ressentie par ses frères comme un échec, un désaveu qui témoigne de leur erreur et

Horaires Chabat Kodech Nice 5778/2017

>>vendredi 22 décembre /4 tevet allumage et entrée de chabat 16h39, chékia 16h57

pour les Séfaradim, il est impératif de réciter la bénédiction AVANT l'allumage des nérotes >>samedi 23 décembre/5 tevet

fin du chéma 9h49

fin de chabat 17h46 - Rabénou Tam 17h51 >> jeûne du 10 tevet jeudi 28 décembre début du jeûne 7h10, fin du jeûne 17h16

du fait qu'ils ont fait fausse route. Le Projet divin se réalise dans ses phases successives : Yossef est roi, les frères se prosternent devant Yossef, la famine sévit dans le pays, Yaacov Avinou doit descendre en Egypte, c'est le début de l'Exil.

Verset 5 « Et maintenant ne vous affligez pas et ne vous reprochez pas de m'avoir vendu ici, car c'est pour la subsistance que Hachem m'a envoyé avant vous... »

Yossef Ha Tsaddik minimise leur faute et rassure ses frères en leur précisant : Ce n'est pas vous, c'est Hachem qui m'a envoyé ici pour votre subsistance et préparer un chemin honorable d'exil à notre père. Vous avez participé involontairement à réaliser le projet divin. C'est révélateur qu'il y avait quelque-chose de positif dans votre comportement, car d'un mal complet il ne peut pas sortir du bien, à l'inverse, dès lors qu'il y a du bien qui résulte c'est révélateur qu'il y a du positif dans le comportement.

De même que lorsque Yossef Ha Tsaddik s'est révélé à ses frères, ceux-ci ont compris rétroactivement leur erreur et découvert la vérité, ainsi en sera-t-il à la fin des temps, lorsque Hachem Se dévoilera. Alors, nous découvrirons des explications authentiques et merveilleuses sur de nombreux sujets qui nous interpelaient, en présence d'Hachem tout s'éclaire!

La Yéchiva souhaite un grand Mazal Tov à Michaël et Miryam Bismuth à l'occasion de la naissance de leur fils Noam-Avraham

Le Beau (3) - par Rav Imanouël Mergui

En hommage au Grand Maître de la génération Rav AaronYéhouda Leib Shteinman zal qui nous quitta la veille de H'anouka je vous propose son discours à propos du beau (tiré de Mizékénim Etbonan): le Midrach raconte que la maîtresse de Yossef (l'épouse de Potifar) tenté Yossef à commettre un adultère, elle se changeait de vêtements trois fois par jour tellement elle le désirait! Tous les jours elle le réclamait mais lui ne succomba au yetser hara. C'est parce que Yossef était tsadik qu'il connut cette épreuve de la beauté. Le Baal Halévouch était un homme très beau, voilà qu'un jour une femme non juive succomba à sa beauté et il dû se cacher dans une bouche d'égout pour ne pas commettre la faute, on l'appelait Rabi Mordéhaï Yafé (le beau). Au moment de la tentation de la faute il portait dix vêtements, puisqu'il ne tomba pas D'IEU le récompensa et il rédigea dix grands ouvrages de halah'a. Il pria que durant dix générations ses descendants ne soient pas d'une grande beauté afin de ne pas être tenté par la faute! Au traité Taânit 7A le Talmud raconte que la fille de l'empereur rencontra un jour dans la rue Rabi Yéochoua ben H'ananya qui était moche. Elle le questionna: comment se fait-il qu'un homme si moche puisse être animé d'une grande sagesse ?! Le Maître lui répondit : ton père ne dépose-t-il pas son vin dans des fûts d'argile ?! Elle rétorqua : que me conseillez-vous? Il lui répond : vu le niveau social que vous occupez il conviendrait que vous entreposez le vin dans des ustensiles d'or et d'argent. Elle en fit autant et dit à son père le conseil du Maître. Bien évidemment le vin tourna et s'abîma. On lui demanda mais alors comment se fait-il qu'il y a des Maîtres beaux qui étudient la Tora et sont des grands savants ? Il répondit : s'ils avaient été moins beaux ils seraient devenus encore plus grand! Rachi explique: lorsque l'homme est beau alors il n'est pas animé de soumission et ne peut être convenablement imprégné de la sagesse de la Tora! Rav Shteinman zal de conclure : la beauté n'est pas quelque chose de très positif, cela entraîne l'homme à des épreuves qu'il n'est pas sûr de pouvoir surmonter, quoi que s'il les surmonte il sera grandement

Revenons sur l'enseignement du traité Taânit, la Guémara note que la Tora est comparée à l'eau, le lait et le vin pour nous indiquer que de la même

façon que ces liquides ne peuvent être entretenus uniquement dans des ustensiles fabriqués à base de matériaux inférieurs tel l'argile, ainsi la Tora ne persiste uniquement chez l'être animé d'esprit soumis. La Tora ne supporte pas le snobisme. Suite à cela la Guémara cite l'anecdote avec la fille de l'empereur et Rabi Yéochoua bar H'ananya. Cela laisse penser que le beau fait écran à l'acquisition de la sagesse. Le beau conduit à l'orgueil qui fait écran à la sagesse. Métivta note que Rachi propose deux vues différentes quant à l'absence de beauté du Maître; soit il était vraiment moche physiquement - d'après cela l'idée est intéressante, bien souvent la mocheté de l'être est un frein en soi, celle-ci cause un mal être chez l'homme, vu le regard insupportable des autres on pourrait supposer qu'une personne moche se sente réduite et inférieure. Le Maître a sublimé son aspect physique, il l'a surpassé et ne s'en n'est pas conditionné. Il ne s'est pas emprisonné dans le regard des autres pour décider de ce qu'il adviendrait du sort de sa vie. Soit, dans son aspect physique le Maître était beau mais il a choisi de porter des vêtements moches! selon cette deuxième explication l'idée est différente puisqu'en soit il était beau mais c'est délibérément qu'il a activement caché sa beauté pour ne pas en être lui-même gêné. Ce n'est plus le regard que les autres portent à son égard mais le regard qu'il a sur lui-même qu'il voulait corriger. Il ne voulait pas être dérangé en luimême par lui-même. La beauté n'est pas seulement ce qui va attirer ou éloigner les autres. Le beau peut nuire à l'être lui-même! L'idée générale veut que d'aucune façon l'homme doit se sentir supérieur ni vis-à-vis des autres ni vis-à-vis de lui-même. Le beau s'oppose (parfois) à la modestie. C'est incroyable que celui qui est beau se sente supérieur. En quoi l'aspect physique de l'être conditionne son mental ?! Rachi va encore plus loin lorsqu'il dit que l'être beau oublie son étude! Le beau fait écran à l'étude dans le sens où l'homme ne s'y adonne pas, mais le beau c'est également le rejet de ce qu'on a déjà appris, et conduit l'homme à oublier ce qu'il apprend. Peutêtre rajoutons que celui qui s'adonne aux choses existentielles ne perd pas son temps avec les choses futiles. Etudier la Tora, l'apprendre, la découvrir, c'est ne pas perdre son temps aves les débordements du beau... L'homme doit choisir

s'il veut investir dans l'inutilité des choses de la vie ou s'il veut remplir sa vie de choses valables. Le beau est là parce que D'IEU nous l'a offert sachons l'utiliser à bon escient. Le beau attire le yetser hara - soyons honnêtes, voilà le beau cache l'honnêteté de l'être, et posons nous a question si la beauté dans laquelle nous investissons tant estce véritablement parce qu'on en a besoin ou bien est-ce pour plaire aux autres, sans se soucier de ce qui nous est véritablement convenable. Le beau conduit bien souvent l'homme au mensonge. Ce mensonge qui lui fait croire qu'il n'a pas besoin d'apprendre, ce mensonge qui le conduit à être vu par les autres en omettant de se voir lui-même. Ce mensonge vis-à-vis des hommes, vis-à-vis de luimême mais même vis-à-vis de D'IEU puisque dans sa beauté l'homme ne se laisse pas pénétrer par les paroles de la Tora.

Nous avons peints ici l'aspect négatif et destructeur de la beauté, parce que c'est une réalité, parce que le monde d'aujourd'hui a besoin d'entendre que la qualité de la Tora ne dépend pas d'une belle synagogue, ou du beau costume que l'on porte. La qualité d'un lieu ou d'une personne etc. ne résulte pas de son apparence. Les valeurs ne sont pas dépendantes de leur mine. Le beau n'est pas le frère jumeau du vrai. Le discours ici n'est pas de condamner le beau mais de le resituer à sa juste place. Lui rappeler qu'il a une fonction mais qu'il ne doit pas être l'élément détenteur du libre arbitre. D'ailleurs Adam Harichon faute et abîme son histoire parce qu'il avait vu que le fruit était beau et plaisant aux yeux...! Comme dit le verset Béréchit 3-6 « la femme vit que l'arbre était bon comme nourriture, qu'il était attrayant pour les yeux ».

Ne faisons pas du beau la source de nos "beaubeau" (lire bobos)!

Ne perdons pas de vue la vie à cause et à travers ce que nous voyons!

Lekha Dodi dédié à la mémoire du Grand Maître Rav Aaron Yéhouda Leib Shteinman zal

Parachat Vayigach

Ma responsabilité reconnue

La Tora nous raconte qu'après que Yossef eut reconnu ses frères il leur offrit des vêtements (45-22). Quel est le sens de ce cadeau de retrouvailles? Pourquoi a-t-il précisément choisi ce présent?

Rav Ben Tsion Moutsapi chalita (Dorech Tsion) explique : à la fin de la paracha précédente – Mikets (11-13) la Tora nous raconte que les frères de Yossef trouvent dans leur sacoche la coupe de Yossef, que Yossef avait fait cacher, et « ils déchirèrent leurs vêtements ». Du fait qu'ils abîment leurs vêtements à cause de Yossef celui-ci veut rembourser le dommage causé à autrui.

(nb: nous apprenons de là l'importance non seulement de faire attention au bien d'autrui mais également le devoir de rembourser les dégâts qu'on cause aux affaires des

autres. Toute détérioration faite aux objets des autres doit être remboursé. Les lois concernant ce sujet sont très nombreuses, passionnantes et décrites dans le Talmud essentiellement aux traités Baba Kama, Baba Métsia et Baba Batra. On a toujours un prétexte pour ne pas dédommager financièrement le tort causé à son prochain, cet exercice est très grave puisque nombre de dégâts doivent être payés. Même lorsqu'on est "seulement" la cause du dommage que l'autre subit on est dans nombre de situation dans le devoir de payer ce qu'on lui a causé. En ce moment au Collel nous étudions ce grand sujet "grama bénézikin"... Les appelé préjudices cause qu'on à synagogue par exemple : déchiré un livre même sans faire exprès, cassé une poignée etc., sont autant de

dommages souvent non remboursés, et la chose est plus grave lorsqu'il s'agit d'un bien public... Yossef ne se fourvoie pas en reconnaissant cette petite anecdote qui a causé la déchirure des vêtements de ses frères dont il en est la cause. C'est dans les petites choses de la vie qu'on reconnait les grands hommes! Tout effet pernicieux qu'on cause à autrui doit se poursuivre par un remboursement sinon on devient voleur. Il est très facile de faire du mal à l'autre, on a toujours des bonnes explications, néanmoins elles ne sont pas toutes valables pour nous défaire du devoir de combler le manque qu'on a fait subir à l'autre, on ne peut pas vivre constamment dans le "c'est pas grave", tout dommage doit être compensé)



Message d'un fonceur pour la Tora !!! discours envoûtant de Rabi Yaakov Galinsky zal (Véhigadta)

Un jour j'ai rencontré le Rav de Ponyowitch zal et il m'a demandé quelle est la tribu qui s'est adonné à la Tora ? Je lui répondis facilement : c'est la tribu de Lévi comme il est dit dans Dévarim 33-10 et Rambam (Chmita), ou la tribu de Yissah'ar comme le mentionne le verset dans Divré Hayamim I chapitre 12-36 et Yoma 26A. Alors le Rav me demanda encore: pourquoi dans notre Paracha il est dit (46-28 et Rachi) que Yaakov a choisi d'envoyer Yéhouda en Egypte pour mettre en place une Yéchiva? Pourquoi n'a-t-il pas envoyé Lévi ou Yissah'ar? Je lui répondis que la Guémara dit que Lévi et Yissah'ar sont aiguisés dans l'étude de la Halah'a alors que Yéhouda se penche plutôt sur l'étude dite du "pilpoul" (la recherche approfondie et subtile), or dans les Yéchivot on apprend davantage le pilpoul que la halah'a! Le Rav poursuivit : vous avez oublié l'enseignement du Rambam (Avoda Zara 1-3) qui dit que Lévi était le directeur de Yéchiva "roch yéchiva", la question persiste donc, pourquoi Yaakov n'envoya pas Lévi pour créer une Yéchiva en Egypte?

Le Rav répondit : lorsque Yossef soupçonna ses frères d'être des explorateurs, il enferma Chimon en prison et exigea qu'on lui amène Binyamin. Les frères font part de l'exigence de Yossef à Yaakov qui s'offusqua aussitôt « vous m'avez déjà accablé Yossef n'est plus là, Chimon est prisonnier, et maintenant vous voules me prendre Binyamin, non Binyamin n'ira pas avec vous ». La famine s'accentue en Kénaan et Yaakov demande à ses fils d'aller en Egypte pour acheter des céréales. Ses fils lui rappellent que sans Binyamin ils ne peuvent pas se rendre auprès de Yossef. C'est alors que Yéhouda propose de se rendre garant du retour de Binyamin. Là la question s'impose : quelle valeur a l'engagement de Yéhouda, de quoi se porte-t-il garant? Face à Yossef puissant roi d'Egypte il n'a aucune chance de reprendre Binyamin si jamais le roi l'en empêche! Et, effectivement lorsque Binyamin est accusé d'avoir volé la coupe de Yossef c'est alors que Yéhouda propose d'aller en prison à la place de Binyamin – d'ici nous voyons que celui qui est prêt de prendre sur lui un engagement qui dépasse ses moyens est digne d'ouvrir une Yéchiva.

Ce discours tenu par le Rav de Ponyowitch zal est le reflet de ce qu'il était lui-même: ouvrir des institutions (après la guerre en Erets Israël, à Bné Braq, sans aucun sou dans la poche!...). Le Rabi de Salonim rencontra un jour de la Rav et lui demanda: a-t-on le droit d'emprunter de l'argent à la banque pour construire une Yéchiva? Le Rav lui dit: certainement pas! Le Rabi lui dit alors pourquoi je me tue si je fais une Yéchiva dans le péché et en plus je vais prendre des coups dans le monde à venir? Le Rav lui dit: les coups que tu recevras là-bas pour la Yéchiva que tu fais ici seront des coups doux et agréables!

J'ai insisté et j'ai demandé au Rav : par quel élan Yéhouda s'est-il engagé à faire quelque chose qui va au-delà de ses forces? Le Rav me répondit: tu as oublié un passage talmudique : les élèves de Rabi Akiba avaient besoin d'argent ils allèrent voir une dame très riche qui leur exigea un garant. Rabi Akiva lui dit : qui veux-tu comme garant ? Elle répondit : que Celui qui a créé le monde et l'océan se porte garant. Le jour où l'échéance arriva, Rabi Akiva tomba malade et ne put rembourser la dette. La dame riche se rendit au bord de mer et dit ainsi : Maître du monde Rabi Akiba est malade et n'a pas remboursé mais voilà qu'il t'a fait son garant! A ce moment-là la fille de l'empereur a été éprise d'un vent de folie et jeta de l'argent à la mer ; cet argent atterrit aux pieds de notre créancière. Le lendemain Rabi Akiba est guéri, il se rend chez cette dame et s'excusa du retard du remboursement et lui dit prends tous mes biens pour remboursement de la dette. La femme lui conta ce qui lui était arrivé et partagea de son trésor trouvé sur la plage à Rabi Akiva. De cette histoire nous apprenons que le garant de tous les garants est D'IEU!

Le Rav de Ponyowitch raconta: il emprunta beaucoup d'argent pour fonder sa Yéchiva. le jour de l'échéance le non-juif qui lui avait prêté des sommes colossales se rendit chez le Rav et le menaça s'il ne rembourserait pas. Bien évidemment le h'iloul achem (profanation du nom divin) qui en découlerait serait énorme. A ce même moment un homme se rendit chez le Rav et lui demanda un service: mon fils a été indemnisé par l'armée américaine d'une très grande somme d'argent mais je ne veux pas garder cette argent chez moi, le Rav est-il d'accord d'être dépositaire de la somme et de l'utiliser comme bon lui semble mais à la seule condition que le jour voulu il me rende l'argent! La somme déposée était égale à celle réclamée par le créancier!!!

Le Ray a pu rembourser sa dette.

Quelques mois plus tard notre homme, le jour de h'ol hamoed soukot, se rend chez le Rav et lui réclame son argent! A Soukot les commerçants juifs sont tous fermés, le Rav n'a aucune chance d'aller récolter de l'argent. Il proposa à l'homme de rentrer dans la souka on va lui servir un repas. Au bout d'une heure le repas prit fin et l'homme attendit que le Rav lui rende son argent. Le Rav lui demanda d'attendre la récitation du birkat hamazon. Le Rav prié de toute ferveur. A peine le birkat hamazon récité, le facteur sonne chez le Rav et lui dépose une lettre, le Rav ouvre la lettre qui contenait un chèque envoyé par un donateur qui contenait exactement la somme !!!!!!!!!!

(nb: je vous laisse tirer des conclusions et des leçons de cette histoire monumentale, vitale, enchanteresse, pleine d'élan, d'émoi, qui remet bien en place les paresseux que nous sommes et dont nous faisons pas grand-chose pour la Tora...)